

WIZERNES



Réuni le 26 Septembre sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Prestations offertes aux aînés de la commune -

Le Conseil Municipal décide de modifier l'âge des bénéficiaires des prestations offertes aux aînés par la commune : goûter, voyage, et le fixe à 66 ans pour l'année 2015 et 67 ans pour l'année 2016, et de ne plus distribuer le colis dès cette année, mais d'inviter les intéressés à venir le retirer.

- Garderies des écoles primaire et maternelle -

Les règlements sont modifiés suite à la mise en place d'une garderie gratuite, pendant la pause méridienne du midi de 13 h 15 à 13 h 50.

PERSONNEL

- Tableau des effectifs -

Le conseil municipal accepte la modification du tableau des effectifs.

- Harmonie Municipale de musique -

La mission du Directeur de l'Harmonie ayant évolué, il est décidé de réviser la vacation qu'il perçoit.

- Ecole Municipale de Musique -

Le Conseil Municipal fixe le montant de la vacation du nouveau professeur de guitare.

FINANCES

- Indemnité de conseil au receveur -

Il est décidé d'attribuer l'indemnité de conseil au nouveau comptable du trésor, chargé des fonctions de receveur de la commune, au taux maximum.

- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité -

Le conseil municipal décide de la révision du coefficient multiplicateur de la taxe sur l'électricité et la fixe à 8,50 pour 2015. Il est également décidé, conformément à la convention signée en Septembre 2013 avec la Fédération Départementale de l'Energie de Pas-de-Calais de leur confier pour l'année 2015 la perception et le contrôle de la TCCFE, et de fixer la fraction du produit de la TCCFE qui sera perçue par la FDE 62 sur le territoire de la commune et reversée à la commune à 97%.

- Frais de déplacement pour les élus locaux -

Le Maire est autorisé à procéder au remboursement de frais de déplacement des élus locaux dans le cadre des missions qu'ils exercent dans l'intérêt de la commune.

AU TITRE DES INFORMATIONS

- Monsieur Yves SACÉPÉ fait le point sur les travaux en cours à savoir :
 - ✓ Assainissement rue des Bruyères : les délais sont respectés, les travaux devraient être terminés dans 2 semaines,
 - ✓ Réhabilitation de l'Église : les travaux de peinture sont en cours,
 - ✓ Remise en état du chemin reliant l'école élémentaire à la rue du foyer : coût des travaux, environ 10 000 €.
- Monsieur HERBERT :
 - ✓ Remercie les organisateurs de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Wizernes du samedi 27 Septembre 2014,
 - ✓ Informe les conseillers :
 - du projet de fusion des 2 écoles, primaire et maternelle et que le Conseil Municipal sera peut-être amené à se positionner,
 - qu'une réunion est prévue pour la présentation par Logis 62, du projet de réhabilitation des 2 immeubles rue du 8 Mai.
- Monsieur EVRARD informe les conseillers qu'ils sont invités à l'assemblée générale du Tennis et au repas dansant que l'association organise le 18 Octobre prochain.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Sont évoqués :

- ✓ la mise en place d'Internet dans les classes de l'école élémentaire,
- ✓ les inconvénients rencontrés avec l'implantation de certains bacs à fleurs rue des Fleurs,
- ✓ le manque de signalisation pour certains bâtiments,
- ✓ l'entretien du terrain de bi-cross,
- ✓ l'élagage des arbres aux abords de la bibliothèque,
- ✓ la détérioration d'une plaque d'égout allée de la rose.

Le Maire,



Daniel HERBERT